

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS159

présenté par  
M. Paul, rapporteur

-----

### ARTICLE 29 BIS

A la première phrase, substituer aux mots :

« déserts médicaux »,

les mots :

« zones médicalement sous-dotées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.